

## RAPPORT ANNUEL DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT RURAL (PDR)

### « EURE ET SEINE-MARITIME » EN 2022

#### RESUME A L'INTENTION DES CITOYENS

Le FEADER, fonds européen agricole et de développement rural, est doté de 627,7 millions d'Euros en Normandie pour la période 2014-2022, dont 136,5 pour les départements de l'Eure et de la Seine-Maritime. Un rééquilibrage a été effectué entre les PDR Calvados, Manche, Orne et Eure, Seine-Maritime pour harmoniser les possibilités de financement. Fin 2022, 88% du FEADER a été programmé, et 63% des fonds ont été versés aux bénéficiaires.

Depuis 2014, 4 200 projets ont été soutenus sur l'ensemble du territoire de l'Eure et de la Seine-Maritime, dans tous les dispositifs liés à l'agriculture et au développement local. 915 agriculteurs engagés dans des pratiques environnementales et 480 agriculteurs bio ont reçu une aide européenne.

L'année 2022 est la dernière année officielle du PDR 2014-2022, mais les projets en cours disposent de 3 années supplémentaires, jusqu'en 2025, pour obtenir des financements et être menés à leur terme. La nouvelle Politique Agricole Commune (PAC) européenne démarre en 2023 pour la période 2023-2027 et ses nouveaux dispositifs vont être progressivement déployés.

#### Chiffres clés :

- **FEADER : 136,5 millions d'euros** (143,8 millions pour 2014-2022 – 7,3 millions transférés vers le PDR Calvados, Orne, Manche)
- Taux de programmation des projets : **88%**
- Taux de paiement des bénéficiaires : **63%**
- **175 millions d'euros** investis dans l'agriculture depuis 2014
- **3%** de la Surface Agricole Utile en agriculture biologique mais forte progression dans l'Eure (12 000 ha en bio en 2021 contre 7 000 en 2020 soit +80%)
- **705 hectares reboisés** en forêt à peuplement pauvre
- **4 pôles de santé** offrant un accès aux soins à **81 000** personnes en zone rurale
- **150 projets LEADER** pour le développement rural ayant reçu un paiement FEADER

#### Le FEADER, c'est :

- le fonds de l'Union européenne qui accompagne la mise en œuvre de la Politique Agricole Commune (PAC). En France, il est géré au niveau régional, selon des programmes adaptés aux territoires. En Normandie, le FEADER bénéficie en grande partie à la modernisation de l'agriculture, au maintien des prairies et à la redynamisation des zones rurales.
- un fonds géré dans un programme comportant 3 volets : l'aide à l'agriculture, la restauration et la préservation de l'environnement, le développement des zones rurales.

L'Europe investit dans les zones rurales

## ZOOM SUR QUELQUES DISPOSITIFS PHARES

### INSTALLATION DES JEUNES AGRICULTEURS

*Objectif : Soutenir financièrement les jeunes agriculteurs et agricultrices pour leur première installation*

- ✓ Dans toute la Normandie depuis 2014, **2 750 jeunes agriculteurs et agricultrices** ont obtenu une aide à l'installation, dont 949 dans l'Eure et la Seine-Maritime. Montant moyen 2022 : 26 880 €, financé par l'Etat (20%) et le FEADER (80%)

Elément clé de l'activité dans les zones rurales, la Dotation Jeunes Agriculteurs (DJA) s'adresse aux moins de 40 ans, diplômés en agriculture, voulant s'installer en agriculture ou reprendre une exploitation agricole. La Normandie s'est fixé un objectif d'au moins 300 installations aidées par an pour compenser en partie les départs en retraite. 2022 a été une année record avec 374 installations aidées.

Exemple de projet :

Axelle Piednoël a obtenu une DJA de 26 000 € (Etat : 5 200 €, FEADER : 20 800 €) pour s'installer à Bourg-Achard dans l'Eure. Son projet : créer une exploitation viticole en agriculture biologique et produire du vin blanc sec, tout en s'engageant dans l'association des viticulteurs normands qui travaille à structurer la filière.

Sur les 2 hectares issus d'un héritage familial et baptisé Domaine Leprince, les pieds de vigne ont été choisis pour leur capacité à s'adapter au climat et au sol, et plantés en 2022. Les premières productions sont attendues dans 2 ans, et la pleine maturité du projet est prévue au bout de 10 ans.



### ACTIVITES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

*Objectif : Soutenir les filières et promouvoir les produits normands de qualité*

- ✓ 30 projets ont été sélectionnés depuis 2015 en Normandie. 28 sont terminés et ont perçu environ 1,4 million d'euros de FEADER.

La Normandie est l'une des régions qui comptent le plus de produits sous signe de qualité : 15 produits Appellation d'Origine Contrôlée (AOC) ou Protégée (AOP), 14 en Label Rouge, 2 en Indication Géographique Protégée et 1 en Spécialité Traditionnelle Garantie. La région est surtout réputée pour ses produits laitiers et cidricoles.

Exemple de projet : L'association Bio Normandie organise des événements grand public pour promouvoir la consommation de produits bio locaux. <https://bio-normandie.org/>



Le projet déposé en 2022 répond à la nécessité de relancer la consommation de produits bio dans le contexte des crises qui bouleversent ce marché (hausse pendant la crise liée à la COVID-19, chute du fait de la crise de l'énergie et de l'inflation en 2022).

L'objectif est en particulier d'alimenter la restauration collective en produits bio locaux et de promouvoir les producteurs locaux. Le projet bénéficie d'une subvention du FEADER de 14 115,50 €, cofinancée à la même hauteur par la Région.

## NATURA 2000

*Objectif : Préserver et restaurer les milieux naturels sur les sites protégés Natura 2000*

- ✓ Tous les sites Natura 2000 terrestres de Normandie sont en phase d'animation active. 71 sont éligibles aux PDR et ont bénéficié d'environ 6,2 millions d'euros de FEADER entre 2015 et 2022.

Natura 2000 est un réseau européen de sites naturels, terrestres et marins, dont la vocation est de préserver des espèces et des habitats menacés. La Normandie compte 94 sites Natura 2000, dont 80 relèvent de la directive européenne « Habitats », et 14 de la directive « Oiseaux ».

Exemple de projet : la révision du Document d'objectifs (DocOb) du site de la vallée de l'Iton au lieu-dit « le Hom », par la Communauté d'agglomération Seine-Eure

Le sonneur à ventre jaune est un petit crapaud menacé de disparition en Europe occidentale. Sa présence a été détectée en 2001 dans la vallée de l'Iton au lieu-dit le Hom (27), ce qui a justifié le classement du site avec des incitations en faveur de la préservation de ses milieux de reproduction, de repos et d'hivernage.



Le bilan du 1<sup>er</sup> DocOb 2010-2020 a montré les effets positifs des actions menées pour préserver la qualité de l'eau et des prairies, notamment grâce à l'engagement d'un des trois agriculteurs présents sur le site dans 2 Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (gestion extensive sans fertilisation, restauration et entretien de mares). Le nombre de sonneurs a atteint un seuil d'équilibre autour d'une cinquantaine d'individus, et d'autres espèces végétales et animales menacées semblent avoir bénéficié de l'amélioration de l'état écologique du site.

Le bilan et la révision du DocOb, donnant lieu à de nouveaux objectifs, ont bénéficié d'une subvention de 7 344€, financée par l'Etat (3 672 €) et le FEADER (3 672 €) entre avril 2020 et septembre 2021.

## INVESTISSEMENTS DANS LES SERVICES DE BASE

*Objectif : Mettre en place et développer des services en zones rurales pour la population locale*

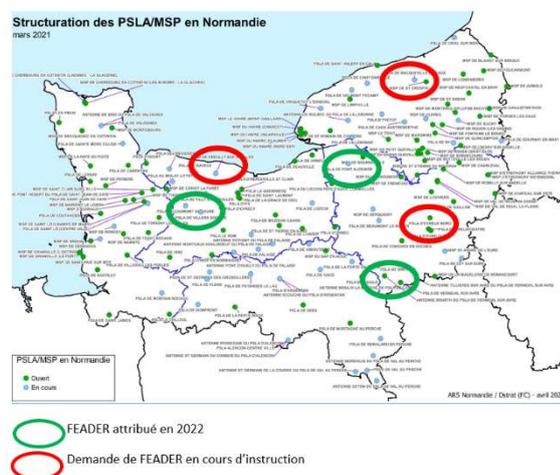
- ✓ 49 projets ont été sélectionnés depuis 2015 en Normandie, dont 27 dans l'Eure et la Seine-Maritime.
- ✓ 6,36 millions d'euros de FEADER ont été versés, pour une population bénéficiaire estimée à 656 000.

Exemple des pôles de santé :

Le maillage du territoire en offre de soins grâce à la réalisation de nouveaux pôles de santé est un des objectifs de la stratégie régionale santé.

Le déploiement des Pôles de Santé Libéraux et Ambulatoire permet de réduire les inégalités d'accès aux soins et de lutter contre la désertification médicale qui touche en particulier les zones rurales.

2 nouveaux pôles de santé ont obtenu une subvention en 2022, tous les deux dans l'Eure, sur les communes de Verneuil-sur-Avre et de Pont-Audemer, pour un montant total du FEADER de 659 833 €.



Retrouvez le PDR 2014-2022 et le bilan complet 2014-2022  
(Rapport Annuel de mise en Œuvre) sur le site :  
<https://www.europe-en-normandie.eu/>

Plus d'information sur la Politique agricole commune sur :  
<https://agriculture.gouv.fr/la-nouvelle-pac-2023-2027>

et sur les nouveaux dispositifs régionaux :  
<https://www.normandie.fr/aides-regionales>